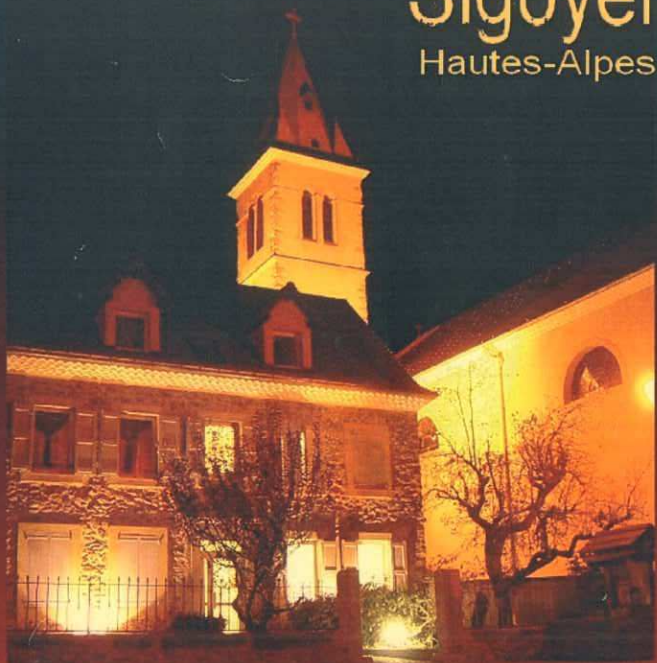


# Sigoyer

Hautes-Alpes



Bulletin municipal n° 19  
Décembre 2004

## SOMMAIRE

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| LE MOT DU MAIRE.....          | P 3  |
| AU FIL DES RÉUNIONS .....     | P 4  |
| HISTOIRE D'EAU .....          | P 6  |
| COMMUNIQUER .....             | P 12 |
| PATRIMOINE .....              | P 20 |
| LE COIN DES ASSOCIATIONS..... | P 23 |
| LE COIN DE L'ÉCOLE.....       | P 32 |
| VOUS AVEZ LA PAROLE.....      | P 39 |
| ETAT CIVIL.....               | P 49 |
| PAGE PRATIQUE.....            | P 50 |

Ont participé à ce numéro:  
 Rédacteur en chef: Alain Bonnardel.  
 Équipe de Rédaction: Alain Bonnardel, Jean-Marc Cornil, Bernard Ducourant, Vincent Fernandez, Agnès Gabanou, Michel Meunier et Jacques Michalinoff.  
 Montage: Agnès Gabanou (assistée par Stéphane Raizin et Vincent Fernandez)  
 Reproduction et assemblage: IDENTIQUE, 2bis rue de la charité à GAP, 04.92.52.60.45

# LE MOT DU MAIRE ...

Les sécheresses des étés 2003 et 2004 nous rappellent que le problème de l'eau, dans les régions méridionales, a toujours été extrêmement délicat, mais il a pris ces dernières années un peu plus d'acuité pour plusieurs raisons :

- Besoins en eau de plus en plus importants par l'augmentation de la population, mais en même temps que s'élève son niveau de vie, on multiplie ses besoins en eau.
- Les débits des sources sont en baisse, conséquence du déficit de pluviosité ces dernières années.
- Enfin, les sources non encore captées deviennent rares.

Il nous semble tout naturel de tourner le robinet et d'avoir en abondance une eau parfaitement potable 24 heures sur 24, à domicile ; c'est si évident que nous en usons sans y penser.

Pourtant, 1.25 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable et chaque jour, dans le tiers monde, 30 000 personnes meurent pour avoir bu de l'eau non potable ou pour avoir manqué d'eau.

Sachons apprécier ce bien précieux et déjà modifier ses comportements individuels, notamment pour économiser l'eau le plus possible en période d'étiage.

Au-delà, tous les problèmes d'environnement et de gestion des déchets nous concernent directement.

La politique conduite par la municipalité s'inscrit dans une perspective de développement durable ; cette notion essentielle nous implique tous car elle est une réponse globale à des problèmes qui touchent tout un chacun.

Ce type de développement s'efforce de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à mettre en œuvre les leurs.

S'il se trouve que par notre retard et l'absence de développement industriel, nous sommes relativement et provisoirement préservés à Sigoyer et dans les Hautes-Alpes, gardons notre capacité d'analyse, de réflexion, et de mise en œuvre des mesures préconisées pour ne pas hypothéquer l'avenir.

Je vous souhaite à tous l'indispensable santé et une nouvelle année riche de joies.

Alain BONNARDEL

Nous vous invitons le dimanche 9 janvier 2005 à 15 h 00, salle des deux Céûze pour rencontrer les nouveaux habitants et partager le gâteau des rois.

Le Maire et le Conseil Municipal

# AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 7 juillet 2004



## Délibération prise :

□ **Dépressage de la forêt de Céuzette** : planté entre 1992 et 1994 sur 55 ha (47 ha de mélèze et 8 ha de pin noir), le peuplement a aujourd'hui besoin d'un dépressage (on « éclaircit » pour ramener la densité de 1400 à 1 000 tiges/ha). Cette opération sera suivie par l'ONF. Coût du projet à réaliser sur 3 ans : 32 000 € pour 30 ha, un dossier de demande de subventions sera déposé auprès des financeurs.

## Autres points à l'ordre du jour :

□ **Eau potable** : le Maire informe le conseil municipal des seuils très bas des derniers relevés des sources, il convient d'être vigilant, il est probable, si la sécheresse perdure, que des mesures de limitation de consommation d'eau soient prises.

□ **Emplacement de la station d'épuration sur le secteur du village** : sur proposition de la commission, la station d'épuration sera placée sous le lieudit « Les Dômes », en zone non habitée. Cet emplacement donne la possibilité d'un raccordement ultérieur des quartiers des « Courtès », « St Laurent » et les « Dômes ». Surcoût estimatif : 30000 €.

Réunion du 23 septembre 2004



## Délibérations prises :

□ **Délivrance des permis de lotir** : compte tenu des problèmes de ressource et de distribution d'eau, le Maire propose aux conseillers municipaux de ne plus délivrer de permis de lotir tant que les travaux de renforcement du réseau d'eau potable n'ont pas été réalisés. Adopté à 12 voix pour et une abstention.

□ **Accueil repas** : modification des tarifs, le prix du ticket repas passe de 4 € à 4,07 € (répercussion de la hausse du traiteur).

□ **Ferme communale** : mise à disposition de terrains communaux sous forme d'un bail rural de 18 ans à monsieur Busin Pierre.

## Autres points à l'ordre du jour :

□ **Assainissement du village** : le conseil doit se positionner pour faire réaliser ces travaux dans un seul cadre de financement (traverse du village ou assainissement collectif) ; afin de ne pas créer de nuisances supplémentaires, il est plus judicieux de réaliser ces travaux d'assainissement en même temps que ceux de la traverse du village (réseau AEP, eaux parasites, réfection de la chaussée...), le conseil municipal se range à cet avis à l'unanimité.

□ **Logements communaux** : des travaux de réfection ont été réalisés dans les 2 logements communaux de l'école par les employés communaux ; après avis de la commission d'attribution des logements communaux, le T2 a été loué à Mr et Mme Busin Jean-Pierre, le T4 à Mr et Mme Busin Pierre et le T4 du presbytère à Mr Dal Molin et Melle Alliral.

# AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 14 décembre



2004

## Délibérations prises :

- ▣ *Recrutement des agents recenseurs* : ont été désignés comme agents recenseurs : Melle Galmiche Elodie et Mr. Gerbaud Eric.
- ▣ *Ferme communale* : le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention de partenariat avec différentes organisations professionnelles agricoles (Chambre d'Agriculture, ADASEA, PDI) pour les différentes démarches effectuées (recherche de candidatures, montage du projet, expertise des terrains...) ; il autorise également le Maire à signer un contrat de prestation architecturale avec la Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes en vue de la réalisation de la ferme communale.
- ▣ *Communauté de Communes de Tallard Barcelonnette* : création d'une fourrière intercommunale, pour le transfert de la compétence « création, aménagement et gestion d'une fourrière automobile » à la CCTB ; 9 voix pour, 5 abstentions.
- ▣ *Réhabilitation de la « maison Ligozat »* : les subventions acquises ne suffisent pas à équilibrer l'opération, il est nécessaire de trouver des financements supplémentaires, le Maire propose de solliciter l'Etat en demandant la Dotation Globale d'Équipement sur ce projet.
- ▣ *Participation pour voirie et réseaux* : le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement des voiries et réseaux publics (les travaux d'aménagement de voies existantes, nouvelles et d'adaptation des réseaux associés seront à la charge des propriétaires de nouvelles constructions).

## Autres points à l'ordre du jour :

- ▣ *Salle des deux Cézi* : à compter de l'année 2005, il sera demandé (comme pour les particuliers) à chaque association utilisatrice de la salle, un chèque de caution de 300 euros avec l'attestation d'assurance.
- ▣ *Station de ski* : comme les années précédentes, pour des raisons de sécurité, seule la petite remontée mécanique fonctionnera. Les horaires et dates d'ouverture ainsi que les tarifs sont inchangés.

# HISTOIRE D'EAU

PAR Jacques MICHALINOFF et Michel MEUNIER  
Adjoints au maire



**L**es restrictions imposées cet été aux Sigoyards et les coupures d'eau imprévisibles ont fait surgir de nombreuses interrogations, et générer parfois des manifestations de mauvaise humeur quand le robinet refusait obstinément de laisser s'écouler le précieux liquide indispensable à notre quotidien.

## DES TEMPS DE PENURIE

Certains ont pu croire que la municipalité, gestionnaire du service de distribution de l'eau, acceptait cette pénurie d'eau comme une fatalité et pratiquait l'immobilisme en attendant la pluie et le retour de l'abondance liquide. Elus responsables, ils nous a semblé nécessaire de revenir sur cette période estivale difficile pour faire le point complet sur la distribution de l'eau potable à Sigoyer. (voir annexe sur le réseau AEP page 11)

En préliminaire nous souhaitons tout d'abord rendre un hommage particulier à nos deux fontainiers municipaux, Jean-François TOURRES et Guy BORDIGA qui se sont dépensés sans compter pendant tout l'été, intervenant fréquemment la nuit et les week-end pour contrôler, régler, réparer, colmater, les réservoirs, les installations, les répartiteurs et canalisations afin d'assurer la meilleure continuité du service. A savoir, que nos deux dévoués agents ne peuvent être rémunérés en heures supplémentaires et qu'ils ne peuvent compter que sur la reconnaissance et les remerciements de leurs concitoyens. C'est aussi cela le Service Public.

Nous devons aussi souligner que dans leur grande majorité les abonnés ont manifesté beaucoup de compréhension et leur soutien pendant cette période difficile de restriction et de coupures imprévisibles dans la distribution de l'eau. Nombreux sont ceux qui ont spontanément réduit leur consommation. Nous devons les remercier pour leur civisme et leur précieuse collaboration. Seuls quelques irréductibles, au détriment de tous, se sont volontairement affranchis des contraintes, allant jusqu'à vider les réserves... Nous vous laissons apprécier un tel comportement !

Rappelons que les agriculteurs et les éleveurs, ont aussi beaucoup soufferts de cette pénurie d'eau, notre commune a d'ailleurs été reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles. La profession a su s'organiser pour limiter la consommation d'eau potable en ayant recours à d'autres ressources naturelles quand cela était possible pour abreuver les animaux.

## UN PROBLEME REGIONAL

Le problème de l'eau a été mis en relief par la sécheresse persistante sur les deux dernières années. Il ne concerne pas seulement notre commune car dès le mois de juillet 2004, vingt-huit départements ont été frappés par des mesures de restrictions de l'usage de l'eau. Notre département, pourtant réputé pour être le château d'eau de la région PACA, n'a pas été épargné. Le Préfet a pris des

# HISTOIRE D'EAU

arrêtés assez contraignants compte tenu du déficit pluviométrique (-50% de la moyenne saisonnière) particulièrement marqué sur le Gapençais et le sud du département.

Pour notre commune, le Maire a pris des arrêtés allant dans le même sens en restreignant d'abord l'utilisation de l'eau à l'usage essentiellement domestique, en interdisant le lavage des voitures, l'arrosage des pelouses et jardins puis en programmant des coupures d'eau la nuit, pour accélérer le remplissage des réservoirs. Malgré ces dispositions contraignantes, cela n'a pas toujours suffi pour assurer la continuité du service.

Les difficultés à assurer la distribution de l'eau résultent de la conjugaison de plusieurs phénomènes : La sécheresse persistante avec un important déficit pluviométrique, dont la conséquence immédiate est la diminution de la ressource en eau potable; la multiplication des fuites sur le réseau, conséquence du vieillissement des installations datant des années 1960, de plus si ces installations étaient parfaitement adaptées aux besoins de l'époque, elles n'ont pas suivi l'évolution démographique et les habitudes de consommation, parfois immodérées de quelques concitoyens irresponsables ( remplissage de piscines et arrosages de pelouses en période de pénurie !).

## UNE MUNICIPALITE ACTIVE

Avec l'accroissement démographique, la municipalité consciente des problèmes bien avant qu'ils ne deviennent très pénalisants pour les usagers, avait dès l'année 2000, monté un projet de mise à niveau du réseau de distribution d'eau potable. Une partie de ce projet s'est concrétisée avec la réalisation du forage intercommunal destiné à apporter un complément d'eau à Lardier, Fouillouse et Sigoyer. Ce forage débite une importante quantité d'eau, mais l'autorisation préfectorale d'exploitation tarde à être donnée car les analyses qualitatives sont toujours en cours. L'autre volet du projet concernant l'amélioration du réseau et des réservoirs n'a pu être réalisé faute de subventions. Ces subventions furent refusées en raison de l'absence d'une étude diagnostic du réseau d'eau potable.

En 2002, la municipalité a donc soumis le problème à la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette (CCTB) qui a chargé un bureau d'étude spécialisé, le BCET de Pelleautier, de réaliser une « étude diagnostic du réseau AEP (Adduction Eau Potable). Ce travail a demandé un an de recherche et d'études sur le terrain par les techniciens du BCET. Aidés par nos deux fontainiers, le BECT a réalisé une étude très détaillée de toutes les installations avec analyse de leurs caractéristiques et en a tiré un certain nombre de propositions d'amélioration présentées sous la forme de six scénarios, afin d'élaborer un projet de « grands travaux » sur notre réseau AEP. Début 2004, le BCET a présenté ces différents projets aux élus. Un volumineux dossier est consultable en mairie.

# HISTOIRE D'EAU

## UN GRAND PROJET

Le 23 mars 2004, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour la réalisation du « scénario 6 », c'est à dire le projet le plus ambitieux et le plus complet. Le dossier a été ensuite transmis à la CCTB pour l'élaboration d'un Avant Projet Sommaire (APS) réalisé par un second bureau d'étude (PLANETEC). Le montant total du projet s'élève à 426 000€ HT. (Voir le descriptif page 10).

Sur proposition du Maire, constatant que début septembre, à l'étiage, la production des sources était au plus bas jamais enregistré (0,9 litre/seconde à la source de « la mère de l'Aigue », alors que la production actuelle, après les pluies, est de 30 litres/seconde), la commission Urbanisme réunie le 7 décembre a proposé que soit engagée une prospection hydrogéologique afin de repérer les possibilités de ressources nouvelles sur le territoire de notre commune (sources et forages éventuels).

Cette opération ne peut se faire qu'avec le concours d'un ingénieur hydrogéologue afin de s'assurer de la qualité des eaux captées qui sont obligatoirement soumises à l'autorisation donnée par le Préfet suite au contrôle sanitaire de l'Institut Pasteur et de la DDASS.

## NECESSITE DE PREVENIR et D'AGIR VITE

La commission a souhaité que les mesures préventives soient engagées systématiquement dès l'été prochain et en période d'étiage : incitation à réduire la consommation, contrôle des débits, restrictions de l'usage de l'eau et coupures d'eau systématiques comme il est pratiqué dans de nombreuses communes du Var et des Alpes Maritimes. D'autre part, dans le cadre du contrôle du développement de l'urbanisme, il a été cohérent de maintenir le gel des autorisations de lotir qui concerne actuellement trois projets de lotissements en zone Inah du POS. Cette disposition pourra être maintenue jusqu'au règlement des problèmes de distribution d'eau sur la commune.



# HISTOIRE D'EAU

Le Conseil Municipal réuni le 14 décembre 2004 a adopté le projet des travaux à l'unanimité en souhaitant que la recherche des fuites et que la prospection de ressources nouvelles soient engagées le plus rapidement possible dès l'octroi des subventions.

L'ensemble du projet de travaux à réaliser est résumé dans le tableau page 10.

## LA REALISATION DES TRAVAUX

Le bureau d'étude PLANETEC, représenté par M. PEIGNE est en possession du dossier, il élabore l'APS pour la demande de subventions. Après validation par le Conseil Municipal en janvier 2005, le dossier sera transmis par la CCTB aux différents financeurs.

Après les récentes déclarations à la presse du Président du Conseil Général déclarant « que le département allait prendre les problèmes de l'eau à bras le corps », il faut espérer que le Conseil Général fera un effort particulier pour notre commune ainsi que l'Agence de L'Eau. Nous comptons également sur le contrat passé entre la CCTB et le Conseil Général qui prévoit un financement garanti à 70% pour notre commune.

Au mieux, nous devrions connaître la décision des financeurs à la fin du premier semestre 2005, la CCTB pourrait alors très rapidement lancer les appels d'offre pour le choix des entreprises et commencer les travaux avant l'hiver prochain. Dans l'immédiat la commune fera tout ce qui est possible pour résorber les fuites sur le réseau.

## EN CONCLUSION

L'eau est maintenant souvent désignée « l'or bleu » et pour cause, c'est une ressource essentielle et qui se fait rare. Le réchauffement climatique nous rappelle que cette ressource naturelle est fragile et n'est pas inépuisable. Si nous souhaitons ne pas transmettre la pénurie à nos enfants et petits enfants, ayons un comportement responsable en protégeant notre ressource et en modérant notre consommation. L'eau c'est la vie, nous n'avons pas le droit de la gaspiller.....

# PROJET D'AMELIORATION DU RESEAU A.E.P.

## OBJECTIFS et NATURE DES TRAVAUX :

Estimation  
des COÛTS  
en € HT

### OBJECTIF 1 : Éviter les pertes d'eau par le trop plein du réservoir du Villard :

- Mise en place de capteurs de niveau dans les réservoirs Boirons et Villard ainsi que d'une électrovanne sur l'alimentation du réservoir Boirons.
- Télécommande de l'électrovanne à partir des capteurs de niveau précités
- Remplacement du brise-charge du Casot (BC4) par un stabilisateur de pression aval et mise en place d'un « Té » en aval du brise charge des Bonnets (BC3).

4 000

15 000

### OBJECTIF 2 : Renforcement de la pression à l'aval du réservoir de Surville :

- Mise en place d'une canalisation PeHD diamètre 50 mm entre les points C et D alimentée par la canalisation d'arrivée dans le réservoir de Surville.

10 000

### OBJECTIF 3 : Faciliter la recherche de fuites :

- Mise en place d'une quinzaine de regards susceptibles de recevoir un compteur divisionnaire, équipement de chacun de ces regards avec une manchette et fourniture de deux compteurs.

7 000

### OBJECTIF 4 : Renforcement de la pression fournie dans le quartier « Les Coqs Sud » et alimentation du futur lotissement.

Donner la possibilité d'alimenter les Coqs Sud, le Village et le quartier de Saint-Laurent à partir du réservoir de Surville en cas de défaillance de l'antenne Surville Oriols - Chef-Lieu, ou en période d'entretien des ouvrages de cette antenne

- Construction d'une nouvelle cuve de 100 m<sup>3</sup> à côté de la cuve existante de 50 m<sup>3</sup> du réservoir de Surville
- Equipements hydrauliques de cette nouvelle cuve
- Remplacement des canalisations existantes PVC 32 mm et 40 mm entre les points C et E, ainsi que de la canalisation existante PVC 75 mm entre les points A et B par une canalisation PVC 16 bars 125 mm. Mise en place d'une canalisation PVC 16 bars 1G...25 mm entre les points F et G

53 000

15 000

139 000

### OBJECTIF 5 : Donner la possibilité d'alimenter les quartiers Au-delà du Pont à partir du réservoir du col de Fourvessasse.

- Mise en place d'une canalisation en by-pass sur la station de pompage Au-delà du Pont.

5 000

### OBJECTIF 6 : Renforcer la sécurité d'alimentation Au-delà du Pont à partir du Chef-Lieu et réciproquement

- Mise en place d'une canalisation PVC 16 bars 125 mm entre les points F et H

105 000

### OBJECTIF 7 : Trouver de nouvelles ressources :

- Mandater un hydrogéologue pour une recherche de sources ou de forage.  
Captage ou forage et adduction non compris ( coût à estimer en fonction des lieux)

20 000

**Dépenses diverses :** Divers, imprévus et maîtrise d'œuvre (10 à 15 % environ)

53 000

**TOTAL estimation :** 426 000

Taux espéré de subventions des travaux : 80% montant subventions : 340 800 €,  
Emprunt 20% soit 85 200 € à 4,5% sur 15 ans ( remb. = 8 200 €/an environ) - Répercussion sur prix de l'eau 0,16 €/m<sup>3</sup>

## Le réseau AEP de Sigoyer

- 26 février 1956 : délibération demandant l'étude d'un projet d'alimentation en eau potable.
- 1960- 1965 : travaux de mise en place du réseau AEP sur Sigoyer.

### La ressource en eau :

Au Nord Ouest, 4 sources :

- Mère de l'Aygue ( ressource principale )
- Prablandier
- Céuzette
- Les Roses

Au Sud, 3 sources au-delà le pont, rive droite du Baudon :

- Les Sagnes
- Source Candy
- Source Nicollet

Captage le plus élevé : 1530 m

### Les ouvrages :

➤ 7 réservoirs :

| Situation   | Contenance |
|-------------|------------|
| Les Guérins | 467 m3     |
| Les Boirons | 50 m3      |
| Le Villard  | 49 m3      |
| Les Bonnets | 27 m3      |
| Surville    | 58 m3      |
| Les Auriols | 120 m3     |
| Chef-lieu   | 346 m3     |

- 2 regards partiteurs
- 8 regards brise-charge
- 34 regards vidanges ventouses sectionnement
- 35 km environ de canalisations dont 6350 m en acier
- 20 kg/cm<sup>2</sup> de pression au franchissement du torrent du Drouzet
- Maison la plus haute alimentée à l'altitude 1370 m
- Maison la plus basse alimentée à l'altitude 820 m

### Situation actuelle ( d'après étude diagnostic et facturation ) :

- Rendement du réseau principal : 79 %
- Sous comptage sur anciens compteurs de plus de 10 ans : - 10%
- Consommation domestique moyenne calculée pour une population de 700 personnes :  
Environ 160 litres /jour par habitant.
- 337 abonnés, soit 51 231 m3 d'eau facturés en 2004.
- En 2004 : 6 interventions pour réparations de fuites

# COMMUNIQUER ...

## Le recensement en 2005

SIGOYER, commune de moins de 10 000 habitants  
recensée en 2005

**Toute la population vivant à SIGOYER  
sera recensée à compter du 20 janvier 2005**

*Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.*

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures locales et régionales ainsi que les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants. Les communes de moins de 10 000 habitants, comme SIGOYER, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans.

☐ À partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

☐ Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

☐ Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez :

- la mairie au 04 92 57 83 31 ( [mairie-de-sigoyer@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-sigoyer@wanadoo.fr) )
- le responsable local du recensement :  
Michel MEUNIER ( [adj-maire.sigoyer@wanadoo.fr](mailto:adj-maire.sigoyer@wanadoo.fr) )
- ou les agents recenseurs de SIGOYER :  
Elodie GALMICHE  
Eric GERBAUD

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [insee.fr](http://insee.fr) à partir de septembre 2005.

*Nous vous remercions par avance du meilleur accueil que vous voudrez bien réserver à nos deux concitoyens qui ont bien voulu assurer la difficile et lourde mission d'agent recenseur pour notre commune.*

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNAL

Suite à l'enquête publique, le Conseil Municipal a, dans sa réunion du 17 mars 2004, adopté le Plan de Zonage d'Assainissement et approuvé à l'unanimité le scénario décrit ci-dessous, pour l'assainissement collectif. Ce scénario est caractérisé par la création de deux stations d'épuration (STEP) et l'adaptation de la station des Guérins.

### CARACTERISTIQUES DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PROJETÉ:

#### Station d'Épuration des eaux usées ( STEP) des Guérins :

- *Localisation* : site existant.
- *Capacité de traitement* : 400 Equivalent-Habitants, Filière de traitement existante conservée, le niveau de traitement étant suffisant.
- *Collecteurs de transfert* : une antenne vers réseau existant, une autre en direction de Barbe Blanche avec raccordement du camping.
- *Observations* : Existant à rénover, surcapacité à conserver.

#### STEP du Village et des Vincents :

- *Localisation* : en-dessous des Domes avec rejet dans torrent des Murets. Accès à aménager.
- *Capacité de traitement* : 250 Equivalent-Habitants, - surface de l'ordre de 1200m<sup>2</sup>
- *Filière de traitement* : choisie au terme de l'appel d'offres, préférence pour lits plantés de roseaux.
- *Collecteurs de transfert* : un pour le village, l'autre pour les Vincents dont une partie commune posée sous une piste à ouvrir sur le talus rive droite du torrent des Murets.
- *Observations* : possibilités d'extension ultérieure sur les Courtès, St Laurent, et avec des ouvrages spéciaux sur Prachard et Dessous-le Serre. Possibilité d'augmentation ultérieure de la capacité de traitement.

#### STEP des Parots :

- *Localisation* : entre RD219 et torrent du Baudon, seul terrain disponible. Accès à aménager et autorisation préfectorale à obtenir compte tenu de la proximité du Baudon.
- *Capacité de traitement* : 100 EH
- *Filière de traitement* : type lits plantés de roseaux ( à 3 étages ).
- *Collecteurs de transfert* : une conduite permettant le raccordement en amont des fosses existantes.
- *Observations* : difficultés liées à la proximité du torrent de Baudon ( zone inondable). Proximité de l'habitat. Pas d'extension de l'habitat dans la zone.

# COMMUNIQUER ...

## COUT des REALISATIONS et REPERCUTION SUR LE PRIX DE L'EAU :

Poursuivant sa politique de transparence des coûts et la justification des choix retenus afin de rendre la facture supportable à ses administrés, la municipalité a décidé de présenter toutes les données financières du problème de l'assainissement collectif. Vous trouverez donc dans la page suivante des données chiffrées qui permettront au lecteur de se faire une idée précise des investissements à réaliser et des conséquences sur le prix de l'eau. Un dossier détaillé réalisé par le bureau d'étude mandaté par la CCTB est consultable en Mairie.

C'est la Communauté de Communes qui aura la maîtrise d'ouvrage déléguée et la responsabilité de la gestion des stations d'épuration. Actuellement, la CCTB est en possession du dossier, nous sommes dans la phase d'instruction pour l'attribution des subventions.

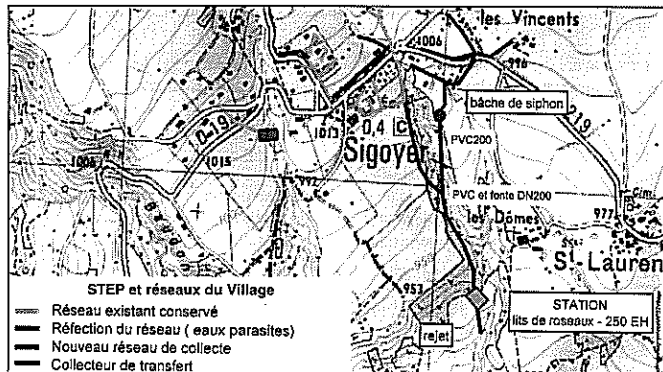
Michel MEUNIER  
Adjoint-au-Maire

| INVESTISSEMENT et FINANCEMENT ( en € HT)                                              |         |         |         |                  |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|------------------|----------|
| À charge de la :                                                                      | CCTB    | Commune |         |                  |          |
| Secteurs :                                                                            | Sta-    | Trans-  | Ré-     | Eaux parasites : | Totaux : |
| 1. Assainissement des Guérins                                                         | 4.000   |         | 58.000  | 60.000           | 122.000  |
| 2. Assainissement du Village et des                                                   | 136.000 | 66.000  | 95.000  | 6.000            | 303.000  |
| 3. Assainissement des Parots                                                          | 52.000  | 56.000  | 65.000  |                  | 173.000  |
| TOTAUX HT :                                                                           | 192.000 | 122.000 | 218.000 | 66.000           | 598.000  |
| Taux de subvention :                                                                  | 80%     | 60%     | 50%     | 80%              |          |
| Subventions :                                                                         | 153.600 | 73.200  | 109.000 | 52.800           | 388.600  |
| Autofinancement :                                                                     | 38.400  | 48.800  | 109.000 | 13.200           | 209.400  |
| Participation aux branchements (*) :                                                  |         |         | 40.000  |                  |          |
| Emprunt                                                                               | 38.400  | 48.800  | 69.000  | 13.200           | 169.400  |
| (*) 800 € par abonné raccordé au réseau d'assainissement collectif (base 50 raccords) |         |         |         |                  |          |

# COMMUNIQUER ...

| BILAN PREVISIONNEL ET INCIDENCE SUR PRIX DE L'EAU ( en € )                                                        |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Total des charges annuelles : emprunt, entretien, redevance à la                                                  | 18.006,45      |
| Total des recettes annuelles supplémentaires nécessaires à l'équilibre obligatoire du budget Eau-Assainissement : |                |
| - Augmentation du forfait : 71 € HT/ an par abonné(**)                                                            | 8.875,00       |
| - Augmentation du prix de l'eau : 0,92 € HT par m3 (**)                                                           | sur 10 000m3 : |
| <b>SOLDE :</b>                                                                                                    | <b>68,55</b>   |

(\*\*) concerne seulement les 125 abonnés qui seront raccordés à l'assainissement collectif. Pour un abonné qui consomme 100 m3 d'eau par an, on peut estimer que sa facture augmentera de 71€ + 92€ soit 163€/an. Si nous avions opté pour une plus grande extension de l'assainissement collectif, malgré l'augmentation du nombre d'abonnés, le surcoût aurait été encore plus important — voir dossier en mairie.



# COMMUNIQUER ...

## RESULTATS de L'ENQUETE SUR LA T.V., le Téléphone mobile et l'Internet (juillet 2004)



Cette enquête a été effectuée en juillet 2004. Le questionnaire a été distribué dans tous les foyers de Sigoyer en même temps que le bulletin municipal N° 18 (juin 2004). Un article de ce bulletin expliquait la raison de cette enquête, qui comportait trois questionnaires, indépendants. Le premier et le second concernaient la qualité de la réception sur l'ensemble du territoire de la commune de la télévision hertzienne, du téléphone mobile et le troisième, de l'accès à l'Internet.

Soixante et un foyers nous ont retourné l'enquête complètement renseignée; ce sont essentiellement des utilisateurs du téléphone mobile ( 82%). Nous avons dû nous contenter d'un taux de 22% de participation à l'enquête.

Nous nous sommes interrogés sur les raisons de cette faible participation. L'article paru dans le bulletin municipal invitait tous les Sigoyards à y répondre, de plus le questionnaire n'était pas trop long à remplir (deux pages de cases à cocher). Il ne comportait que des questions simples ou ouvertes et pouvait être renseigné de façon anonyme. Il faut noter que seulement 9 personnes n'ont pas communiqué leur identité et parmi celles-ci, il n'y en a que 4 qui ne se sont pas localisées.

S'il nous semble que la plus grande majorité des possesseurs d'un téléphone mobile aient répondu parce que pour beaucoup le service rendu n'est pas satisfaisant, il est vrai que pour la télévision, les difficultés de réception sont comblées par le recours à l'antenne parabolique...

Nous regrettons qu'une minorité de nos concitoyens participe à ce type de consultation très utile pour avoir une image précise et objective d'une situation donnée afin de mener une action permettant une amélioration des choses. L'an dernier nous avons rencontré les mêmes difficultés avec une enquête sur la qualité de l'eau potable et du service de distribution de l'eau ; les taux de retour étaient encore plus faibles.

Cependant, l'exploitation des questionnaires retournés permet d'en tirer des informations très cohérentes qui confèrent aux résultats de cette enquête une réelle pertinence. En effet nous avons un panel assez représentatif de la population tant par ses origines socioprofessionnelles que géographiques. Nous pouvons affirmer que la totalité du territoire communal est représentée. Enfin nous constatons une certaine homogénéité des réponses qui permet de mettre en évidence les réelles difficultés recensées par l'analyse ci-après.



# COMMUNIQUER ...

De nombreux usagers et abonnés se sont librement exprimés dans les rubriques « remarques et suggestions ». Il en ressort un sentiment général d'amertume, et d'être victime de « la fracture numérique ». Tous demandent une rapide et réelle amélioration de la couverture hertzienne, la suppression des zones d'ombre en téléphonie mobile et l'accès à l'Internet rapide.

Nos administrés attendent avec impatience de réels efforts des collectivités et des différents opérateurs.

Toutes ces informations ont été transmises à la Communauté de Communes de Tallard-Barillonnette afin de lui donner des arguments pour intervenir auprès des différents opérateurs.

Vous trouverez ci-après tous les éléments d'analyse de cette enquête .

Nous tenons à remercier tous ceux et toutes celles qui ont répondu à cette enquête ou qui nous ont témoigné leur soutien dans notre démarche.

## 1.- Qualité de la réception de la télévision hertzienne :

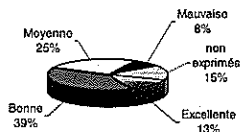
### 1.1 Possesseurs de téléviseurs :

- ☐ 89 % des foyers ayant répondu à l'enquête possèdent la télévision :
- ☐ 7% déclarent ne pas posséder de téléviseur :
- ☐ 4% n'ont pas répondu à la question.



### 1.2. Qualité de la réception hertzienne :

Expression sur la qualité en %



☐ En conclusion, tous les sondés s'estiment lésés et réclament une meilleure couverture hertzienne du territoire communal et cela d'autant plus qu'ils s'acquittent de la même redevance que la majorité des Français, mieux desservis. Nos administrés demandent à ne pas être traités en citoyens de seconde zone et

craignent d'être aussi oubliés pour la télévision numérique à venir. Pour beaucoup, la transmission de la Cinq et de M6 par l'émetteur du Mont Colombis devrait pouvoir améliorer la réception. 72% des sondés déclarent avoir installé une parabole pour une meilleure réception et un plus large choix de chaînes.

# COMMUNIQUER ...

## 2.- Qualité de la réception et de l'émission de la téléphonie mobile:

### 2.1 Possesseurs de téléphones mobiles :

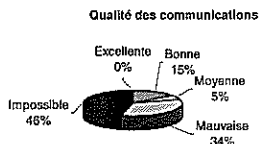
- ☐ 82 % des foyers ayant répondu à l'enquête possèdent au moins un téléphone mobile ;
- ☐ 1% déclarent être opposé à l'utilisation de ce moyen de communication en raison du rayonnement électromagnétique qu'ils considèrent dangereux pour la santé publique.
- ☐ 4% n'ont pas répondu à la question.

### 2.2. Choix de l'opérateur :

62% ont choisi « Orange », 36% « SFR », 2% « Bouygues ».



### 2.3. Qualité d'accès aux réseaux et des communications:



### 2.4 Utilisation à usage professionnel:

42% des utilisateurs du téléphone mobile déclarent l'utiliser à des fins professionnelles et 23% considèrent que les difficultés d'accès aux réseaux nuisent à leurs activités.

En conclusion, tous les sondés réclament une meilleure couverture de la téléphonie mobile sur l'ensemble de la commune.

De nombreuses zones d'ombre pénalisent les abonnés. Ce sont les aires de diffusion et antennes relais qui doivent être optimisées car les abonnés possèdent à 63% des combinés récents (de moins de deux ans) et 25% des foyers disposent au moins de deux appareils. Les difficultés de réception pénalisent fortement les entreprises installées qui ne peuvent avoir recours qu'au réseau RTC.

## 3.- Qualité des connexions à l'Internet:

### 3.1 Utilisateurs d'Internet:

- ☐ 52 % des foyers ayant répondu à l'enquête se connectent à l'Internet ;
- ☐ La totalité des utilisateurs se connecte à l'Internet via le réseau téléphonique commuté.
- ☐ Seulement 6% utilisent aussi le réseau de téléphonie mobile.

### 3.2 Qualité d'accès au réseau Internet : (essentiellement par le réseau RTC)

- ☐ 0% la déclarent « Excellente » ;
- ☐ 3% la déclarent « Bonne » ;
- ☐ 53% la déclarent « Moyenne » ;
- ☐ 43% la considère « Mauvaise ».

Les deux reproches majeurs sont : la lenteur de la transmission et les décrochages fréquents.



### 3.3 Utilisation à usage professionnel:

- 48% des utilisateurs de l'Internet déclarent l'utiliser à des fins professionnelles à leur domicile et pour 73% de ces derniers, l'Internet est indispensable à leur activité.
- 51% s'estiment pénalisés dans leur activité, par l'absence de connexion à haut débit.

### 3.4 Souscription à un abonnement au haut débit :

- 87 % des utilisateurs de l'Internet sont disposés à souscrire un abonnement à l'ADSL, seulement 9% ne souhaitent pas le faire soit en raison des coûts ou de l'adaptation du matériel. - 4% ne se sont pas prononcés.

□ En conclusion, les internautes regrettent d'être les victimes de la fracture numérique. Pour certains, l'ADSL est indispensable à leur activité professionnelle. Nombreux sont ceux qui considèrent que l'absence du haut débit est un handicap à l'installation de micro-entreprises et donc un frein au développement économique de la commune. Les agriculteurs soulignent aussi qu'ils auront de plus en plus recours à l'utilisation de cet outil de communication. N'oublions pas aussi l'école pour laquelle cet outil pédagogique est devenu indispensable. Les services publics, Mairie et Poste sont également devenus des utilisateurs permanents de l'Internet dans le cadre de la gestion des dossiers et de la communication interne avec leurs administrations respectives et les administrés.

### 4. - Conclusions de cette enquête :

Dans les trois études TV, téléphonie mobile et Internet, l'indice de satisfaction est très médiocre. Les abonnés considèrent que l'Etat et les opérateurs publics se désintéressent complètement des problèmes de qualité et de facilité d'accès aux différents médias. Ils estiment être les victimes d'une grande injustice sachant qu'ils s'acquittent comme tous leurs concitoyens de leurs impôts et taxes. Les entreprises locales ajoutent que les difficultés de communications de toutes sortes les pénalisent fortement dans leurs activités. Quant aux élus ils constatent que ces difficultés sont un frein au développement économique et un obstacle à l'installation de micro-entreprises orientées vers le secteur tertiaire, seule possibilité de développement local.

Tous attendent avec impatience de réels efforts des collectivités et des différents opérateurs...

Avec nos remerciements renouvelés à tous ceux et toutes celles qui ont bien voulu répondre à cette enquête.

Vincent FERNANDEZ  
Michel MEUNIER

# PATRIMOINE

## Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer

L'Association ne manque pas de projets dans l'immédiat...

Projet pour la mise en valeur du site de Vière et de Sigoyer du Dô :

En cette année 2004 nous avons établi un projet cohérent pour faire du berceau de notre commune un lieu de promenade tranquille, agréable, instructif, et un lieu de méditation dans le silence d'un site où la force de la nature a imposé sa loi aux hommes. Avec le soutien de la Municipalité et du Conseil Général, nous avons obtenu le prix annuel Logis et Patrimoine décerné par les Logis de France, représentés à Sigoyer par l'hôtel Muret. Rappelons que ce prix avait déjà permis de restaurer la Chapelle de Saint-Laurent.

Le 15 octobre dernier, nous avons eu le plaisir de faire visiter à monsieur François des Logis de France et à madame Ayasse de la chambre de commerce, le site de Vière, et ce malgré la pluie ! Nous avons pu, en rappelant une partie de l'histoire de notre village, leur indiquer la finalité de notre projet.



# PATRIMOINE

Un peu plus tard, dans la salle des deux Célière, et devant une bonne assemblée, nous avons commenté un diaporama élaboré par Michel Meunier d'après quelques-uns de nos documents, cartes ou photos, avec toutes les précisions et explications qu'il nous était possible de donner. Ont pris la parole : monsieur Meunier pour la Municipalité, qui accueillait tout ce monde ; monsieur François pour les Logis de France, qui remettait un chèque symbolique de 8 000 € ; monsieur Arnaud, Conseiller Général, pour annoncer l'octroi par le Conseil Général d'une substantielle subvention ; monsieur Robert pour l'association, remerciait et les Logis de France et le Conseil Général pour cette aide qui servira de base à la réalisation des travaux prévus ; et enfin monsieur le sénateur Marcel Lesbros, qui connaît bien notre commune (mais qui a, dit-il « appris des choses ! » et a promis de s'intéresser à notre projet.

L'hôtel Muret nous recevait ensuite, pour l'apéritif suivi d'un excellent repas. Merci à tous ceux qui nous ont fait le plaisir d'y assister et de participer ainsi à la mise en valeur de ce lieu chargé d'histoire.

Réalisation du budget prévisionnel - Souscription.

Les travaux à réaliser sur le site de Vière (chemin d'accès, débroussaillage, un peu de restauration, signalisation), exigent le concours d'entreprises qualifiées. Il nous faudra donc, à la fois, non seulement disposer du prix Logis et Patrimoine, mais aussi obtenir le partenariat d'organismes officiels, ne serait-ce que pour pouvoir bénéficier de la subvention promise, et encore essayer de trouver d'autres sources de recettes.

L'idée d'une souscription nous est naturellement venue en tête, comme cela s'est déjà fait pour la restauration de la chapelle Saint-Laurent notamment. Nous pensons que vous avez tous à cœur de protéger ce qui est menacé, depuis les constructions du passé jusqu'aux sites naturels qui font de Sigoyer un très bel exemple de commune de moyenne montagne des Alpes du Sud.

Notre idée confortée par la forte participation au repas d'abord, par la remise spontanée de chèques d'habitants ou d'amis de notre commune. Vos dons seront les bienvenus, nous vous en remercions par avance.

La souscription est prévue pour les mois de Janvier et Février 2005

# PATRIMOINE

## Les Fours et les Moulins.

Si les fours sont encore debout pour la plupart et peuvent être facilement recensés et photographiés, les moulins par contre sont plus difficiles à localiser, puisque situés souvent dans des zones fragiles et détériorées.

Notre ami Jean-paul Favier a entrepris de tous les répertorier. Si vous avez des documents, des indications, des souvenirs sur nos anciens fours et sur nos encore plus anciens moulins, il serait particulièrement heureux de compléter ses classeurs.

## Concert de la Chapelle Saint-Laurent :

Le succès obtenu par le premier concert du 13 août 2004 ( pianiste : Hervé Jamet, 62 auditeurs ), nous encourage à reconduire une telle manifestation. Août paraît une bonne date, trouvons le ou la ou les interprètes, et tenons compte de la petitesse de cette jolie salle et de son confort spartiate.

## Logo de l'Association.

Concepteurs avertis ou non, à vos crayons : tout projet sera le bienvenu...

## Les sentiers

Nous n'avons malheureusement pas eu beaucoup de temps pour nous en occuper, mais les projets ne sont pas abandonnés.

Nous encadrerons au printemps prochain une sortie pédestre d'une journée avec des itinéraires modulés selon les possibilités de chacun, qui nous conduira du col des Guérins aux Combes de Vitrolles. Programme copieux : marmottes, col de Bois Rien, containers du parachutage de 1944, Céas et la grotte « des fénas » (grotte des femmes enfin découverte dans les éboulis de Céas après des années d'incertitude ), nos petites marmites du diable, l'Esparanche.

Des affichettes vous donneront toute information utile en temps voulu.

Les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer s'efforcent de travailler pour le bien de la commune. Ils ont, avec la mise en valeur du site de Vière notamment, entrepris un vaste chantier qui demandera beaucoup d'énergie et de bénévolat. Ils accepteront très volontiers toute forme d'aide que vous pourrez leur apporter, et vous en remercieront à l'avance.

Lucien Rambaud et Michel Robert.

# LE COIN DES ASSOCIATIONS...

## Club des Aînés

Le 8 juillet, 45 personnes du Club sont allées faire un repas à l'Hôtel restaurant Gaillard à Céuze, transportés par le car PAUL, le beau temps était de la partie.

Les aînés sont très intéressés par leur réunion du jeudi où 22 personnes en moyenne participent aux jeux de boules, cartes et scrabble.

Le 5 septembre, c'était une journée mémoire organisée par BERNARD EVASION dans le VERCORS: visite des grottes de CHORANCHE dans lesquelles se sont déroulés de tristes événements durant la seconde guerre mondiale en 1944.

Puis direction VASSIEUX pour le déjeuner, visite du musée du mémorial de la résistance, de la Nécropole.

Retour par DIE où nous avons dégusté la clairette.

Le 9 octobre, rencontre à l'Hôtel Restaurant MURET pour fêter les anniversaires des 80 et 90 ans.

Les personnes ayant 80 ans étaient présentes :

Gabrielle TOURRES née JAUSSAUD à chaillol

Juliette CLEMENT née ANDRE de LARDIER

Étaient absentes.

Irène JOLY née PELLOUX SIGOYER

Léa MARTIN née LIGOZAT de SIGOYER

sont décédés

Sylvain ESCALLIER, Laurent MILLION, Jules EBRARD.

Les personnes ayant 90 ans absentes n'ayant pu assister:

Augusta GARCIN née BOREL

Jeanne RAMBAUD née GARCIN

Yvonne MARTIN née VOLLAIRE

Marius PARA SIGOYER GAP

# LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Net@Sigo

L'activité du club a bien redémarré en septembre dans des locaux neufs particulièrement appréciés par les adhérents. Bien sûr, cette reprise a été perturbée par quelques soucis techniques (après un an d'interruption) heureusement réglés aujourd'hui. Tout d'abord, faute de temps disponible, nous avons pris un peu de retard pour tirer un câble réseau entre le club et l'école, en remplacement du précédent, sectionné lors des travaux. Mais cette opération, souvent délicate, a été réglée en une demi-journée avec une facilité qui nous surprend encore (merci à tous les volontaires qui nous ont aidé dans cette entreprise).

Puis une panne du routeur numérisa privé d'internet l'école, le club et la mairie pendant quelques jours (merci Nicolas). En général fiable, cet élément essentiel de notre petit réseau nous a pourtant lâché au bout de 2 années de bons et loyaux services: prévoyant, nous envisageons d'acquiescer un routeur de secours.

Cet investissement et bien d'autres sujets seront évoqués lors de l'assemblée générale programmée le vendredi 17 décembre:

Nous projetons de créer des séances à thèmes, ouvertes non seulement aux adhérents à l'année mais également, à d'autres personnes désireuses d'apprendre ou de se perfectionner dans un domaine particulier.

D'ailleurs, à ce sujet, je vous invite à bloquer dans votre agenda la date du

*samedi 29 janvier à 14h00*

*Cette après-midi ouverte à tous, adhérents ou non, jeunes et moins jeunes et gratuite bien sûr, sera consacrée à une initiation à l'informatique.*

Tous les animateurs seront présents et vous aideront, sous la forme d'ateliers, à comprendre les rudiments dans le fonctionnement et l'utilisation d'un ordinateur : utilisation du clavier et de la souris, connexion à internet, écrire un texte, etc...



# LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

## Net@Sigo

Par ailleurs, je vous informe que notre équipe d'animateurs s'agrandit:  
-avec deux jeunes recrues qui tiendront la salle informatique pour des séances plus spécialement destinées aux jeunes de Sigoyer, le samedi de 14h00 à 16h00. Tout le monde les connaît: Alexandre MICONNET et Grégory RAMBAUD  
-Peter BRANDON et Maurice RICARD apporteront également leur concours à l'animation du club.

Du sang neuf donc, au sein de ce club ouvert à tous, pour vous aider à découvrir ou approfondir le monde parfois un peu mystérieux de la micro-informatique.

### Le Président

Calendrier des séances en semaine 1er bimestre 2005:

|                                   |                                 |                                   |                                  |                                    |                                   |
|-----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| Mercredi 5<br>janvier<br>Stéphane | Vendredi 7<br>janvier<br>Eric   | Mercredi 12<br>janvier<br>Vincent | Vendredi 14<br>janvier<br>Peter  | Mercredi 19<br>janvier<br>Stéphane | Vendredi 21<br>janvier<br>Vincent |
| Mercredi 26<br>janvier<br>Eric    | Vendredi 28<br>janvier<br>Peter | Mercredi 2<br>février<br>Stéphane | Vendredi 4<br>février<br>Vincent | Mercredi 23<br>février<br>Eric     | Vendredi 25<br>février<br>Peter   |

Renseignements auprès des membres du bureau: Vincent (04.92.57.95.23)  
Michel (04.92.57.93.51), Stéphane ( 04.92.57.96.63),  
Eric ( 04.92.57.91.75)  
Adhésion annuelle: 15 €/personne, 30€/famille(à partir de 2 personnes)

### Le coup de ♥

Prenez un caméscope numérique,  
Imaginez un scénario,  
Filmez de brillants acteurs locaux dans différents lieux de la commune,  
Ajoutez le savoir-faire de Vincent et Peter, animateurs à NETASIGO  
et vous obtenez un DVD-reportage de qualité professionnelle pour offrir  
un cadeau exceptionnel!  
Merci à tous de votre confiance et surtout de votre talent!

Agnès.

# LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

## FOYER D'ANIMATION

Depuis le renouvellement du bureau, le Foyer d'Animation réalise cette année de nombreuses soirées à thèmes, mais aussi bien de concours de mounes, de belote... Toutes ces animations vous ont été transmises dans vos boîtes aux lettres.

Un peu déçus pour la soirée Halloween ayant peu de personnes mais largement satisfaits par la soirée Beaujolais.

Nous vous rappelons que toutes les Animations sont affichées sur les panneaux d'affichage du village et dans les commerces.

### Le Coup de ♥

Musique entraînante, échauffement, musculation, étirements et bonne ambiance : les ingrédients sont réunis pour un moment de sport bien agréable sous la houlette d' Olivier FINE, éducateur sportif.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Lundi de 18 h à 19 h et/ou jeudi de 20 h 30 à 21 h 30 salle des 2 céûze.

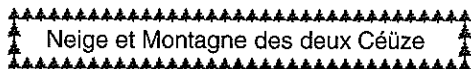
Séance: 5 euros

adhésion au foyer d'animation : 2 euros par an.

Agnès

Après les fêtes, reprise le 10/01/05

# LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



A l'heure où chacun de nous se prépare pour les fêtes de fin d'année et pense à ses bonnes résolutions de 2005, l'Association peaufine son organisation pour vous accueillir dès les premières neiges dans les meilleures conditions.

Comme l'année précédente, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour assurer des permanences au foyer et **offrons la gratuité du matériel à la famille** (père, mère, enfants) qui « donne » **6 demi-journées de son temps** pour la location aux Guérins.

Grâce à l'achat de chaussures, raquettes et skis de piste neufs, nous pouvons vous proposer d'ors et déjà de la  $\frac{1}{2}$  journée à la semaine, la location de matériels de bonne qualité. Nous ferons en sorte de le renouveler régulièrement.

| TARIF ENFANT (jusqu'en 6 <sup>ème</sup> ) |                       |         |         |                        |
|-------------------------------------------|-----------------------|---------|---------|------------------------|
|                                           | $\frac{1}{2}$ Journée | Journée | Semaine | Saison<br>(caution 80) |
| <b>PISTE</b>                              |                       |         |         |                        |
| PANOPLIE                                  | 4                     | 7       | 25      | 50                     |
| SKIS                                      | 3                     | 5       | 20      | 45                     |
| CHAUSSURES                                | 2                     | 4       | 15      | 35                     |
| <b>FOND</b>                               |                       |         |         |                        |
| PANOPLIE                                  | 3,5                   |         | 20      | 55                     |
| SKIS                                      | 2,5                   | 4       | 15      | 35                     |
| CHAUSSURES                                | 1,5                   | 3       | 10      | 30                     |
| <b>SURF</b>                               |                       |         |         |                        |
| PANOPLIE                                  | 6                     | 10      | 30      | 65                     |
| SURF                                      | 5                     | 8       | 25      | 50                     |
| CHAUSSURES                                | 2                     | 4       | 15      | 40                     |
| <b>RAQUETTES</b>                          |                       |         |         |                        |
|                                           | 2                     | 3,5     | 20      | 45                     |
| <b>LUGES</b>                              |                       |         |         |                        |
|                                           | 2                     | 3,5     | 20      | 45                     |

ADHESION : 1 euro / jour et/ personne (pas par famille) OU 9 euros d'adhésion annuelle / famille.

# Neige et Montagne des deux Cèze

| TARIF ADULTE     |             |         |         |                      |
|------------------|-------------|---------|---------|----------------------|
|                  | 1/2 Journée | Journée | Semaine | Saison (Cautions 80) |
| <b>PISTE</b>     |             |         |         |                      |
| PANOPLIE         | 6           | 10      | 30      | 60                   |
| SKIS             | 4           | 8       | 30      | 60                   |
| CHAUSSURES       | 3           | 5       | 15      | 30                   |
| <b>FOND</b>      |             |         |         |                      |
| PANOPLIE         | 6           | 10      | 30      | 60                   |
| SKIS             | 4           | 8       | 30      | 60                   |
| CHAUSSURES       | 3           | 5       | 15      | 30                   |
| <b>SURF</b>      |             |         |         |                      |
| PANOPLIE         | 6           | 10      | 30      | 60                   |
| SURF             | 4           | 8       | 30      | 60                   |
| CHAUSSURES       | 3           | 5       | 15      | 30                   |
| <b>RAQUETTES</b> |             |         |         |                      |
|                  | 4           | 6       | 20      | 60                   |

Une réunion est prévue le vendredi 07 janvier 2005  
à 20h30 dans la salle de la Mairie

afin d'établir le planning des permanences et d'uniformiser la tenue du cahier des locations.

Toute l'équipe de l'Association se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions autour d'une galette des rois

**BONNES FETES A TOUS**

Contact de l'Association :  
La présidente LUSZCZYNSKI S.  
04.92.57.95.19



# LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

## LES ANCIENS COMBATTANTS

Le froid s'était invité ce 11 novembre, conséquence un peu moins de monde à cette manifestation. Malgré tout, le programme de la journée s'est déroulé normalement en commençant à 10h15 par la messe puis le cortège a traversé le village avec à sa tête les militaires et les enfants des écoles.

Au monument aux morts, ont été lu les différents messages du ministre et de l'U-FAC, l'appel aux morts, l'interprétation par Y. RAMBAUD et B.CLEMENT de La Marseillaise et de l'hymne européen.

Des applaudissements bien mérités pour la prestation des enfants et leur encadrement. 2004 a été une année fertile en souvenirs car bon nombre de commémorations ont eu lieu au cours de l'année.

Mr le maire A.BONNARDEL a évoqué ce qu'était la vie des sigoyards pendant la guerre de 1914-1918.

Comme à l'habitude, un apéritif suivi d'un repas clôturaient cette journée.

### Extrait discours : le 6 juin 1944 sur les côtes de normandie:

« Plus de 200 000 hommes Américains, Anglais, Canadiens ont participé au débarquement : 156 000 ont débarqué, répartis en huit divisions ( cinq sur les plages, trois aéroportées ) 5000 embarcations d'assaut, 1300 navires marchands et 1200 bateaux de guerre ont participé à l'opération, ainsi que 1900 avions de transport , 800 planeurs et 10 000 avions de combat ( bombardiers et chasseurs ).

Les alliés ont débarqué un total de 20 000 véhicules, de la jeep aux chars lourds.

On déplore ( côté alliés) pour ce seul jour 3000 morts; 6000 blessés et prisonniers.

Beaucoup ont été tués en sortant des barges, ils n'ont pu mettre pied à terre. La mer était rouge de leur sang.

Par la suite, des renforts arriveront encore, mais il aura fallu près de deux mois et encore beaucoup de victimes civiles et militaires pour arriver jusqu'à Paris.

Parmi les victimes civiles le 10 juin l'affreux massacre d' Oradour-sur-Glane.

Le 21 juillet le maquis du Vercors a été anéanti.

Le 15 août, débarquement en Provence assuré majoritairement par des troupes françaises de l'armée d' Afrique.

Au cours de l'année écoulée, 60 ans après , en France des manifestations ont commémoré ces événements. »

# LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



L'association MOUTARDE a pour but d'inspirer et d'accompagner les pratiques musicales.

Les ateliers se déroulent LE MARDI à la salle des 2 céüze.

De 18 h à 19 h 30 : GUITARES

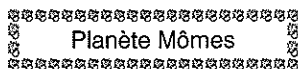
De 19 h 45 à 21 h : RYTHME ET PERCUSSIONS

Tout instrumentiste bienvenu !

Contact : 04 92 57 70 46

# LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

## PLANETE MOMES SIGOYER



Depuis la rentrée scolaire, Planète mômes vous a proposé quelques activités.

Halloween le 30 octobre a réuni petits et grands dans le village

pour la traditionnelle collecte de bonbons,  
nous remercions les habitants pour leur accueil.

Les enfants sont tous repartis avec un personnage  
en bonbon qu'ils ont eux-mêmes confectionné.

Le 13 novembre nous nous sommes retrouvés aux deux  
Ceûze pour un après-midi  
autour de jeux de société et un goûter.



Planète mômes organisera la distribution des petits paquets  
de Noël à l'école juste avant les vacances de fin d'année.

Les projets sont nombreux et comme toujours vous en serez informés par affiche :  
A la boulangerie, à l'école, sur les panneaux à l'entrée du village et sur le puits de-  
vant l'ancien presbytère ainsi qu'à l'hôtel MURET.

En quelques mots, voilà une partie du programme...

Samedi 22 janvier repas à thème.

Pâques, un jeu de piste ? Et pourquoi pas une ballade accro branches au printemps,  
idée à suivre...

Nous profitons de ce petit mot pour préciser que les activités organisées par l'asso-  
ciation nécessitent le règlement de la cotisation annuelle. 9€ par an et par famille.  
Chaque enfant doit être accompagné par un adulte qui en assume la responsabilité.

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 12 janvier 2005 à 21 heures salle des  
deux ceûze.

Le premier mercredi de chaque mois planète mômes se réunit dans la salle de la mai-  
rie, vous pouvez venir nous y rejoindre.

L'équipe de planète mômes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Diane, jeudi 18 Novembre,

Jeudi matin on est parti en car à la Roche des Arnauds et on est allé au stade. Nous sommes allés prendre des maillots puis on a commencé à faire un lancer de fusées, après, du lancer de ballon en arrière et moi je suis allé boire. Ensuite les CP et nous les CE1 on a fait du saut de haies pendant huit secondes. Puis on a fait du saut de grenouille, avant qu'on fasse la course longue avec tout le monde de Sigoyer. On a fait une course de relais et une course longue à la fin.

Mais on a été à égalité tous. C'est ça les olympiades !

Inès, jeudi 18 Novembre,

On a enfilé un maillot jaune, aux olympiades et on a fait du saut de haies. Des sauts de grenouille, puis la fusée, après le lancé de ballon en arrière, et on a fait la course longue. C'était au stade de la Roche des Arnauds. Mon moment préféré c'était le saut de grenouille et on est re-

### Les poètes du cycle III

Noël

Tout le monde est souriant  
Les boules dansent le french cancan  
Le sapin chante magnifiquement  
Quand tout à coup  
Sonne le dernier coup de minuit  
Les enfants les enfant regagne leur lit  
Le père-Noël vient de passer  
Demain ils seront tous émerveillés

Léana Giacalone

Veillée de Noël

Le feu majestueux  
crépète dans la cheminée.  
Les bougies parfumées vont se consumer,  
elles qui aimeraient vivre une éternité.  
La maison décorée, toute colorée,  
regarde les guirlandes illuminées.  
Le sapin est excité à l'idée  
qu'il va bientôt recevoir des jouets.  
Un festin où la dinde côtoie le foie gras.  
La fête, le bonheur, la joie  
Pour moi Noël c'est tout ça !

Mylène Paul





Mon Père-Noël

Mon Père -Noël à moi brille de  
mille feux  
Dans son traîneau d'or et d'argent  
Avec ses rennes majestueux ,  
Il vient danser et m'émerveiller en  
chantant  
On joue et découvre les cadeaux  
Qu'il a déposés avec son traîneau  
Les bougies et les guirlandes font  
les malicieuses  
Et demain  
On lui serrera la main

Ophélie

La magie de Noël

Ils veillent au pied du sapin  
Ils attendent patiemment le matin  
Pour pouvoir découvrir,  
Sur le visage des chérubins  
Un sourire sans fin

Ils sont tous bien emballés  
De papier cadeau bleuté

Ca y est c'est l'heure  
La famille est de bonne humeur

Les enfants excités déballetent leurs présents  
Les cadeaux sont souriants!

Mais le lendemain matin  
Tout est éteint, calme et serein  
Même le sapin et le petit train  
Sont endormis main dans la main

Claire Ricard

Le nounours et la poupée

Le nounours bien emballé  
A déchiré tout le papier  
Il en avait assez d'être enfermé  
Une poupée emprisonnée a tenté  
De s'extirper de son boîtier  
Elle a vu le Père Noël déposer  
Tous les jouets enchantés  
Le lendemain, les enfants réveillés  
Ont découvert les cadeaux et ont trouvé  
Le nounours et la poupée réemballés  
Dans leur joli papier.

Amanda Foucault

Surprise!

Le sapin s'est habillé  
Avec des boules dorées et argentées  
Avec des guirlandes colorées  
Qui illuminent la maison décorée  
Il est très excité  
Car il va recevoir des jouets

Le lendemain matin  
Les enfants voient sous le sapin  
A la place des cadeaux  
Un joli petit chien rigolo

Gaëlle Croizat



## Le sapin

Un sapin était très heureux  
Mais un jour on le scia  
On l'emmena dans un chalet  
joyeux  
On le décora, on l'adora  
Il dormait tranquillement près  
du feu  
Quand soudain un cadeau dé-  
gringola  
et puis un autre et puis un troi-  
sième  
Le Père-Noël descendit.

Andis Schifano



## C' est la fête!

Le sapin a un chapeau étoile  
Pour se faire beau il se voile  
Il joue du saxo et des timbales  
Qui sont ces êtres blancs et  
orange ?  
Ce sont les bougies qui rient  
Minuit sonne, le Père- Noël se  
gare  
et dépose les cadeaux.

Jules Cottencin

## Le coup de vieux

La table est garnie de bonnes choses  
Le saumon enlace les roses  
La dinde boit dans une chope  
La bougie se met à danser le hip-hop  
Ding, dong minuit sonne vers l'infini  
Le Père-Noël prépare sa panoplie  
Il se prend les pieds dans le tapis  
Tombe dans le lit et assomme papi  
Après un petit sourire, le voilà parti,  
ravi!

Valérian Girardin

## Un cambrioleur?

Quand le Père-Noël arrive sur  
son traîneau

Les bougies dansent le tango  
Le sapin se prépare, il se fait beau  
La table interprète une chanson ac-  
compagnée au piano  
Et quand il descend par la cheminée  
Tout le monde enfle ses habits ar-  
gentés  
Pour l'acclamer et l'honorer  
Après avoir déposé tous les jouets  
On l'invite à se régaler au buffet  
Soudain, pouff! Le voilà qui disparaît!  
Mince, il a emporté notre poulet!

Quentin Moreau



Les cadeaux  
Les cadeaux s'illuminent soudain,  
Agiles, ils escaladent le sapin,  
Ils grimpent sur les guirlandes, roulent,  
Se balancent de boule en boule  
Et décrochent l'étoile scintillante  
Puis le majestueux sapin perd tout son éclat  
Le nounours s'assoit  
A la petite table et invite ses copains  
Pour savourer le festin

Juliette Renchet

La table enchantée  
La dinde serrée contre les marrons  
Danse un tango polisson  
La bougie empacte les cadeaux  
Les gambas fabriquent un robot  
Le foie gras ronfle sur le plateau  
Les papillottes mangent des esquimaux  
La bûche s'étale sur le dos  
Au petit matin,  
Quand les enfants se lèvent  
Chacun retrouve son quotidien.

Camille Dugelay

Mon NOËL  
Mon Noël c'est une merveille  
Monsieur le sapin s'habille depuis la veille  
Il a sorti ses plus belles boucles d'oreilles  
S' est parfumé de miel pour la dernière jour-  
née du soleil  
Au réveil des enfants ce sera un bonheur sans  
pareil.

Ambre

Un Noël épicé

Le curry saupoudre le sapin  
Le sel se déverse sur les lutins  
Le poivre se répand sur le festin  
Le cumin se conduit comme un  
villain  
Les enfants descendent tôt le  
matin  
Ils éternuent comme des lapins

Samy Vallée



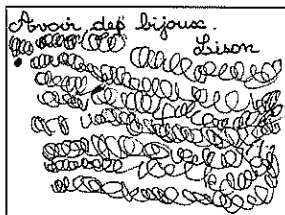


## CLASSE MATERNELLE :

Nous avons lu un livre qui s'appelle : « Les petits délices ».

Nous en avons trouvé d'autres.

Voici nos petits délices à partager .....



Décorer le sapin de Noël.  
Annabelle.



Avoir des cadeaux.  
Eloïan



Se faire des bisous.  
Achil



Être avec maman.  
Lwenn





Danser avec un ami.



ordme

Caresser un petit lapin.



Loe

Aller à une fête

biclia



donner la main à  
quelqu'un

Mathilde



Rencontrer des amis.



Tom

Faire un beau dessin.

Clarisse.





Regarder une belle photo.



VICTOR

"Faire des cadeaux avec  
des jouets dedans."

THOMAS



Avoir une bonne surprise

Avoir une armure de  
chevalier.



SIMON



Niels

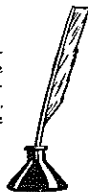
# VOUS AVEZ LA PAROLE...



- Petit Rappel -

Vous avez aimé un bouquin ou un disque, vous voulez faire partager une idée, une opinion ou votre passion. Cet espace d'expression qui n'est délibérément pas polémique est le VOTRE. Les personnes désirant faire paraître une information dans cette rubrique devront faire parvenir leur manuscrit signé un mois avant les parutions de bulletin, c'est à dire durant les mois de Mai et Novembre respectivement pour les bulletins de Juin et Décembre.

Alors, à vos plumes...



## *L'erreur paradoxale du « développement durable »*

Alors que « développement durable » résonne comme une évidence acquise au bon déroulement de événements de la vie universelle.

Alors que ces termes renforcent notre satisfaction individuelle dans la mesure du respect de l'environnement et des espèces.

Alors que les mots de ce vocable devenu harmonieux évoquent les références communes de notre conscience apaisée dans la poursuite de nos activités.

Il s'agit en fait de la plus grande tricherie de notre siècle. Une tricherie pas uniquement sémantique sur la formule employée mais également une tromperie relayée par l'image médiatique et politique inspirées respectivement par les lobbies des uns et la démagogie des autres.

De multiples définitions ont été données de cette formule. Une d'elle semble correspondre au plus grand nombre en explicitant le commentaire suivant : « *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* »

Belle présentation s'il en est mais ô combien irréaliste, entachée d'une erreur conceptuelle de fond et bafouée dans les pratiques actuelles.

Considérons d'abord, que « Développement durable » sous entend durabilité du développement. Nous intégrons alors une notion temporelle de l'action : « se développer ».

Considérons ensuite que le développement est principalement économique donc lié aux critères de croissance basés sur l'évolution de la création de richesse.

Concept bien connu de nos esprits asservis à la publicité ambiante nous poussant à être éternellement insatisfaits des choses afin d'en vouloir toujours plus (ce n'est pas moi qui le dis c'est le PDG de TF1 !).

# VOUS AVEZ LA PAROLE...

Sans prétendre présenter un cours sur la théorie économique (j'en serai bien incapable), il convient de connaître certaines bases élémentaires de ce qui régit notre quotidien. Rappelons qu'il existe plusieurs leviers moteurs ou freins de la croissance comme la productivité de la valeur ajoutée, la consommation des produits, les niveaux d'investissements des secteurs fortement consommateurs de main d'œuvre et produits...



Toute activité économique est donc basée sur une logique de marché. Pour croître il faut créer de la demande qui doit être satisfaite par l'offre. Mais cette dernière doit s'ajuster proportionnellement afin de ne pas déséquilibrer le système sous peine de voir surgir dans les médias de vilains mots comme inflation, récession voire crise.

Bref le développement engendre la croissance qui se mesure par l'évolution positive ou négative des critères économiques (financiers et sociaux).

Sur ces bases, je vous propose un raisonnement qui n'engage que son rédacteur.

Je qualifiais en préambule la célèbre formule de tromperie et je propose trois exemples parmi d'autres, qui passent inaperçus dans l'univers d'information de masse prouvant le détournement de la définition par le pouvoir des lobbies.

- Comment qualifier les arguments d'une grande entreprise, énergéticien Français, donnant la répartition publicitaire de ses choix industriels en démontrant que la production d'énergie nucléaire est une stratégie de développement durable ?
- Comment ne pas réagir face aux campagnes de mécénat de grands groupes pétroliers vers des organisations ou des états en présentant leur démarche comme du développement durable alors que leurs stratégies commerciales spolient les droits fondamentaux des individus dans les pays où ils interviennent.
- Comment ne pas critiquer les expériences d'OGM grande nature qualifiées par certains organismes financiers de progrès et d'espoir dans l'agriculture durable dans les zones rurales des pays en voie de développement.



# VOUS AVEZ LA PAROLE...

Concernant la démagogie politique qui encercle le sujet, je ne ferai que citer, ici, l'introduction du discours du Président de la république Française lors du sommet mondial sur Le Développement Durable de 2002 en Afrique du Sud :

*« Nous allons droit dans le mur. A droite comme à gauche, la "pensée unique" est la même : notre bonheur passe par plus de croissance, plus de productivité, plus de pouvoir d'achat et donc plus de consommation (...). La maison brûle et nous regardons ailleurs ! »*

(Merci d'applaudir.....

.....pas moi....., le Président !)

La suite du raisonnement tient dans l'erreur technique due au mélange de deux termes temporellement incompatibles.

Comme démontré précédemment, le développement est croissance. Et d'après les bases d'un système capitalistique, elle doit être continue et permanente donc *infinie*.

La notion de durabilité de toute chose implique l'immuable chronologie des événements afin d'accomplir ces choses. Hors nous savons que notre vie, notre espèce et plus généralement notre système possède une fin (statistiquement pour notre espèce et scientifiquement pour le système solaire).

Nous avons donc le paradoxe d'un concept infini se déroulant dans un contexte fini. Nous sommes donc en présence d'un oxymore où deux termes associés sont mathématiquement incompatibles et dévoyés de leur sens dans les faits.

En conclusion, il ne peut y avoir de développement durable dans notre système sauf à modifier les fondements économiques de nos sociétés.

Cette proposition n'est pas forcément utopiste ni irréaliste elle semble nécessaire et vitale aux conditions de survie de notre espèce et de sauvegarde de notre environnement.

L'impasse où conduisent les théories actuelles devrait nous faire réagir maintenant. L'économie, devenue spéculative, est pervertie par sa dématérialisation. Nous n'avons plus la vision sensorielle des systèmes et sommes incapables d'imaginer autre chose que capital, marché et mondialisation.

# VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Rappelons que ce qui échappe à l'entendement humain risque d'être porté au pinacle des croyances spirituelles. Ainsi la dématérialisation des systèmes et entités entraîne leur réification qui devient capable d'anéantir les volontés concrètes et collectives de chacun en gonflant le mythe de l'inaccessible.

Le développement durable n'existe pas en ces hypothèses à nous d'en changer les bases pour que les générations futures puissent en toute quiétude vivre dans ce qui est notre nature présente.

Stéphane RAZIN

## Pour en savoir plus et imaginer l'économie autrement :

Latauche Serge, *Décoloniser l'imaginaire*, Lyon, Parangon, 2003

Latauche Serge, Nohra Fouad, Zaoui Hassan, *Critique de la raison économique*, Paris, L'Harmattan, 1999

Viviane forester, *l'horreur économique*, Fayard, 1996

A MEDITER.....

« Nous sommes la première génération consciente des menaces qui pèsent sur la planète et nous sommes aussi probablement la dernière en mesure d'empêcher l'irréversible »

Jacques CHIRAC

# VOUS AVEZ LA PAROLE ...



Et si on parlait de l' école de musique...

Cette année, l'école de musique de Sigoyer fonctionne à merveille., installée confortablement dans la nouvelle salle de musique ( en bas à droite de l'ancienne cure). Onze élèves de plus dont 5 enfants inscrits en éveil musical et 6 enfants inscrits en initiation formation musicale. Les cours à Sigoyer sont les suivants :

Formation musicale 2ème année : 5 élèves

Initiation : 6 élèves

Eveil musical :5 élèves.

Piano:14 élèves répartis avec 2 professeurs , 8 élèves avec Pierre Jauffret et 7 élèves avec Brigitte Fernandez.

Chaque mercredi à 10 heures Tom, Oranne , Mathilde ,Victor et Cécilia prennent le chemin de la salle de musique : C'est l'heure de l'éveil musical. « la fête de la musique » disent les uns « ce matin c'est la musique » disent les autres .

Ici, nous jouons, nous chantons, nous écoutons, nous dansons. Nous avons une mallette de trésors sonores , des objets sonores de toute sorte comme des maracas, des guiro mexicains ( grattoir en bois), des claves, des grelots, des tambourins, des triangles, une crécelle, un kazoo ( inventé par Steve Warring; petit instrument à vent où l'on doit chanter dans le trou pour obtenir un son). Puis des carillons, un tambour à élastique à fabriquer, un bâton de pluie, puis d'autres objets sonores que nous fabriquerons car l'année n'est pas terminée. Installés confortablement sur le tapis, nous travaillons sur les différents paramètres du son: la hauteur, le timbre, la durée, le rythme etc... Nous classons par famille les métaux (triangles), les bois( claves), les peaux (tambourins, djembé...). Certains instruments résonnent avec des sons longs d'autres non.

Nous apprenons surtout à ECOUTER: c'est l'attention auditive. A chaque séance, des écoutes différentes, des écoutes curieuses, des musiques du monde, des bruits de la nature, des instruments de l'orchestre.

Mercredi, c'était le brame du cerf (le cri du dinosaure pour Tom et Cécilia) puis en silence, nous avons dessiné les courbes sonores du brame. C'était très impressionnant. Les enfants apprennent au bout de quelques séances à être attentifs et à structurer l'écoute et organiser les éléments dans le temps: Qu' as-tu entendu au début, au milieu et à la fin?

# VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Bien sur les séquences d'écoute doivent rester courtes. Un exercice que je fais souvent et que je trouve intéressant c'est le jeu de la sentinelle : Un son entendu ( bruit de l'eau qui coule, un chant d'oiseau, une ligne mélodique d'un instrument) est représenté par un enfant qui va réagir à son écoute en marchant, c'est l'acuité auditive. Il sera surveillé par ses camarades « c'est pas ton tour » ou bien « arrête-toi ». Puis vient le chant sans retenue avec un accompagnement gestuel ou aux percussions. A 5 ou 6 ans le geste est spontané et ne se détache pas du chant. Ne serait-ce que la préparation à la pulsation pour les futurs musiciens..



Nous travaillons aussi sur l'illustration sonore d'une chanson ( bruits de la mer, bruits de la forêt etc...) effectuée à partir d'objets sonores ou de percussions et c'est là que je découvre que leur imagination est très grande. Enfin le moment de l'évolution corporelle ou de rythmique sur une séquences de musique de Nino Rota pour les différents thèmes mélodiques aux rythmes lents et accélérés où nous inventons des danses appropriées ou sur une musique de danses africaines ou musiques des Balkans.

C'était un exemple de séance d'éveil musical du mercredi matin à Sigoyer. Ici, il importe plus de sentir, de ressentir avant de comprendre. Le travail, le jeu sur la matière sonore ; la qualité d'un son pur, préparent l'enfant à une meilleure écoute, à une excellente pratique musicale. C'est aussi dans cet esprit que sont enseignés les cours de formation musicale par les méthodes actives.

« Libérer, épanouir, respecter la vie tout en inculquant les techniques ». (Martenot)

Bonnes fêtes, bonnes vacances et ...BONNE MUSIQUE !

Brigitte FERNANDEZ

# VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Pour que ce nouvel an soit merveilleux

Il faudrait aider son prochain  
Que la Terre mange à sa faim  
Que la guerre disparaisse enfin  
Que la mer retrouve les dauphins  
Ecouter la nature et les siens  
Pour que l'humanité soit au point  
Et pouvoir assumer son destin.

Il faut tous ensemble  
Se donner la main  
Pour pouvoir  
Marcher sur le droit chemin.



Maxime Consiglio

# LE DEVOIR DE MEMOIRE

## N'OUBLIONS PAS !

Alors que depuis juin et août 1944, grâce à deux débarquements alliés, notre territoire et notre peuple retrouvaient la liberté, les déportés souffraient et mourraient dans l'attente de la libération. Les évacuations, les longues marches de la mort, les regroupements de déportés voulus par les SS pour cacher leurs crimes s'effectuaient dans des conditions inimaginables et faisaient de cette période une catastrophe humanitaire complète avec l'atteinte du comble de l'horreur.

A quelques mois du 60ème anniversaire de la libération des camps de déportation, il apparaît nécessaire de rappeler qu'en France, 162 000 personnes ont été déportées dans les camps d'extermination nazis.

Soixante ans après, les témoins de cette douloureuse période sont peu nombreux, voire disparaissent et la mémoire s'estompe, l'oubli s'installe. L'amalgame né de la confusion est la pire des choses. Entre les prisonniers de guerre, les STO, les contraints au travail forcé et les déportés, nos concitoyens ne s'y retrouvent plus d'autant que chacun revendique les pires souffrances... Il était donc nécessaire de recadrer les choses et de rétablir la vérité historique sans pour autant méconnaître la souffrance que les uns et les autres ont pu endurer. Cela vient d'être fait avec le décret du 27 juillet 2004 qui accorde le bénéfice de l'indemnisation aux orphelins des fusillés et des déportés résistants et la publication d'un livre mémorial sur la déportation.

Ce livre mémorial des déportés de France *arrêtés par mesure de répression* vient d'être publié et dresse, en 6000 pages, la liste presque exhaustive des 86 827 personnes « déportées pour leurs activités, leurs sentiments ou leurs propos » entre 1940 et 1945.

Ce projet a été lancé en 1996 et réalisé par la FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA DEPORTATION, distingue ces déportés, majoritairement adultes car combattants ou résistants et dont seulement la moitié est rescapée des camps de la mort « pour ce qu'ils ont fait », et les juifs victimes « pour ce qu'ils étaient », dont Serge Klarsfelds avait dressé la liste dès 1978. Ces derniers appartenaient aux deux sexes et, pour 11 000 d'entre eux, avaient moins de seize ans. Précisons aussi que la persécution a affecté un quart des juifs en France quand la répression n'a touché qu'une minorité des 39 millions de Français. Selon M. Lescure, historien, « il ne faut pas faire l'amalgame entre la logique de concentration et celle d'extermination. Dans un cas, la mort était la conséquence, dans l'autre, elle était le but ».

Le recensement de ces milliers de noms a été un long travail confié à l'Université de Caen-Basse-Normandie. Une vingtaine d'étudiants-chercheurs en histoire, encadrés par un Conseil scientifique, ont dépouillé les archives et enregistré de nombreux témoignages comme celui de Pierre Saint Macary, militaire de carrière, résistant gaulliste, transféré à Mauthausen en 1944 et devenu Président honoraire de l'Amicale des Anciens de Mauthausen déclare dans son livre *Percer l'oubli*, publié en 2004, «dans le vocabulaire de nos gardiens, nous étions des "stucke", « des morceaux, une marchandise... ». Il rappelle aussi que sur 1 489 hommes partis de France pour l'Allemagne, 5 hommes se sont évadés, 763 sont morts, dont 122 dans les chambres à gaz, 667 ont survécu. Le sort de 54 personnes reste incertain. Le plus vieux déporté avait 74 ans, le plus jeune 15 ans.

## Le DEVOIR de MEMOIRE

Une association Nationale « Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) » a été créée en 1996. Elle fédère de nombreuses délégations départementales. L'Association a pour but de regrouper toutes les personnes physiques et morales qui souhaitent agir pour assurer l'honneur et la mémoire de la déportation en combattant les crimes contre l'humanité, en luttant contre le négationnisme, le racisme et l'antisémitisme, le nazisme et la discrimination raciale ou religieuse. Vous trouverez une description plus complète de l'AFMD dans les pages suivantes.

*Notre département est un des rares à ne pas avoir une telle structure bien que 173 Haut-Alpins aient été déportés et que 83 ne rentrèrent jamais des camps de la mort.*

Nous avons tous un rôle essentiel à jouer dans la transmission du devoir de mémoire et la lutte contre toutes les discriminations. Ainsi, j'invite cordialement tous ceux et toutes celles qui partagent ces convictions à nous rejoindre dans la nouvelle délégation départementale que nous allons créer.

Nous serions aussi reconnaissants de bien vouloir informer vos collègues et amis de la création de la Délégation départementale de l'AFMD en invitant ceux qui souhaitent nous rejoindre à prendre contact avec nous. Vous trouverez nos coordonnées ci-après.

Michel MEUNIER

| <i>Pour le Gapençais et le sud du département</i>                            | <i>Pour le Briançonnais et le nord du département</i>                               |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Michel MEUNIER</b><br>La Condamine<br>05130 SIGOYER<br>tél 04 92 57 93 51 | <b>Marc ROSEAU</b><br>Le Villaret — RISOU<br>05600 GUILLESTRE<br>tél 04 92 45 00 94 |



## LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

Placée sous le haut patronage du Président de la République, reconnue d'utilité publique, la Fondation pérennise la mémoire de la Déportation et de l'Internement organisés, entre 1933 et 1945, par le régime nazi et ses alliés, des génocides des juifs et des tziganes, de la répression exercée à l'encontre des résistants, des exactions de tout genre infligées aux populations. Elle participe ainsi à la défense et au développement des idéaux de paix, de liberté, de dignité de la personne humaine, des Droits de l'homme, ainsi qu'à l'élargissement du champ d'action de la médecine de catastrophe.

Avec la participation de toutes les associations de déportés, la Fondation

- aide à la sauvegarde des archives, des sites historiques, camps et lieux de mémoire
- soutient les recherches et les études, édite des publications historiques et médico-sociales,
- contribue à l'enseignement de l'histoire dans les milieux scolaires et d'éducation populaire,
- constitue une banque de données,
- réalise une vidéothèque de témoignages des déportés partis de France,
- diffuse son cédérom "Mémoires de la Déportation" (Prix Möbius 1999)
- est en justice afin de défendre les intérêts moraux et l'honneur des résistants, déportés et internés, de lutter contre les falsificateurs de l'histoire, et contre toute forme de racisme.

### Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)

regroupent toutes les personnes physiques et morales qui souhaitent agir pour assurer la pérennité, l'enrichissement et la transmission de la mémoire de la Déportation et de l'Internement, dans le respect plein et entier des buts de la Fondation.

L'AFMD a pour mission de :

- contribuer à la réalisation des objectifs et au développement de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation,
- approfondir la connaissance du système concentrationnaire nazi et de la Déportation et la transmettre aux générations actuelles et futures afin d'empêcher le retour dans le monde de situations aussi inhumaines que celles qu'ont connues les déportés.

Ses délégations territoriales, relais de terrain :

- diffusent les travaux de la Fondation et le cédérom « Mémoire de la Déportation » ;
- Présentent des expositions et débattent autour des livres, films, conférences ;
- Constituent une documentation locale en recueillant les archives et en élaborant des recherches ;
- Recueillent les témoignages oraux des déportés et internés ;
- Organisent des séminaires de formation à la connaissance et à la transmission de la Déportation et de l'Internement.

En étroite collaboration avec les organisations de résistants et de déportés, les musées et les centres de documentation locaux,

- soutiennent le Concours national de la Résistance et de la Déportation et interviennent auprès des publics scolaires,
- inventorient et contribuent à l'entretien des lieux de mémoire,
- participent aux commémorations.

**Devenez acteur de la mémoire en adhérant à l'AFMD**



# *État - Civil 2004 ( 2ème Semestre )*



## **Mariages**

- DUBOIS Julien et GERGONDEY Marine, au-delà le pont, 10 juillet 2004
- BERRIOT Christian et CORNETTI Séverine, Le village, 14 août 2004
- PAUL Francis et GABANOU Agnès, au-delà le pont, 28 août 2004

(suivant actes ou avis adressés en mairie entre le 11 juin et le 15 décembre 2004)

# PAGE PRATIQUE...

## MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain  
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin  
MICHALINOFF Jacques  
MEUNIER Michel

☎ 04 92 57 91 30  
☎ 04 92 57 81 66  
☎ 04 92 57 86 56  
☎ 04 92 57 93 51

## MAIRIE :

SECRETARIAT

☎ 04 92 57 83 31  
Télécopie 04 92 57 96 09

OUVERTURE AU PUBLIC

mairie-de-sigoyer@wanadoo.fr  
lundi, vendredi de 13h 30 à 18h30  
Mercredi, 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

## SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : CORNIL Jean-Marc

☎ 04 92 57 87 47

## DIRECTION ECOLE :

☎ 04 92 57 91 12

## RECEVEUR POSTE :

☎ 04 92 57 83 00

OUVERTURE AU PUBLIC

le matin : du lundi au vendredi de 11h à 12h et le samedi de 9h à 12h  
l'après midi : tous les jours ouverts sauf mercredi et samedi de 14h30 à 17h00

## DEPARTEMENT :

CONSEILLER GENERAL : M. ARNAUD Jean-Michel,  
Hôtel du Département - BP159 - Place St-Amoux - 05008 GAP Cedex

☎ 04 92 40 38 19

☎ Mairie de Tallard : 04 92 54 10 14  
jmarnaud.cg@wanadoo.fr

## C.C.T.B. :

DIRECTEUR

☎ 04 92 54 16 66

Déchetterie

☎ 04 92 54 27 29

Horaires d'ouvertures :

mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h  
lundi, mercredi, samedi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

## SECOURS :

POMPIERS

☎ 18

GENDARMERIE

☎ 17 OU 04 92 54 20 05

SAMU

☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE : M.Thierry ANTSSOS ☎ 04 92 53 20 40

Maison des solidarités 3 rue E. Cézanne 05000 GAP

RESPONSABLES DU RELAIS BIBLIOTHEQUE : Mmes Robert C., Devaux B., Modanese C. et Soubranc O.

PERMANENCES : École / salle de documentation, le vendredi de 16h 30 à 19 h